

# L'Agroécologie en Action

**AFSA**  
ALLIANCE FOR FOOD SOVEREIGNTY IN AFRICA

*Histoires du continent*

Vol.1 Issue No.005

01-07 SEPTEMBRE 2025

NUMÉRO GRATUIT

## HISTOIRES À VENIR



L'Assemblée nationale du Nigeria suspend l'autorisation des OGM en raison des inquiétudes de la population



Histoire du changement:  
autonomisation des agriculteurs tanzaniens grâce à l'initiative 'Healthy Soil Healthy Food'

## DE LA PART DE LA RÉDACTION

En République Démocratique du Congo, une révolution discrète mais déterminante est en marche, portée non par des acteurs internationaux, mais par des défenseurs locaux de la souveraineté alimentaire.

Cet article retrace l'histoire inspirante du CNPAF-RDC, qui, grâce à un plaidoyer rigoureux et fondé sur la recherche, a contribué à l'élaboration d'un projet de loi national plaçant la nutrition, les systèmes alimentaires traditionnels et la résilience communautaire au cœur des politiques publiques.

Bien plus qu'un processus législatif, cette initiative est un acte fort de justice sociale, de préservation culturelle et d'autodétermination. Elle prouve qu'un changement structurel est possible lorsque la société civile est écoutée et soutenue.

S'inscrivant dans la campagne Ma nourriture est africaine menée par l'AFSA, cette histoire réaffirme que la protection des aliments indigènes dépasse la question patrimoniale : elle touche à la santé, à la dignité et à l'avenir de nos systèmes alimentaires.

Envoyez vos commentaires à : [abbot.ntwali@afsafrica.org](mailto:abbot.ntwali@afsafrica.org)

Cordialement,

Abbot

[afsa@afsafrica.org](mailto:afsa@afsafrica.org)



# RD Congo: La souveraineté alimentaire par un projet de loi

Par Mutinta Kentani  
Abbot Ntwali

**E**n 2024, une révolution politique discrète mais puissante a commencé en République démocratique du Congo (RDC). Face aux préoccupations croissantes en matière de santé publique, à la pression grandissante sur les systèmes alimentaires et à l'érosion culturelle des régimes alimentaires traditionnels, une organisation s'est engagée dans la promotion de la souveraineté et la durabilité alimentaire et nutritionnelle.

Grâce à un plaidoyer persistant à partir des résultats de recherches méticuleuses et à l'engagement du gouvernement, le Comité national pour la Promotion de l'Agriculture familiale en République démocratique du Congo (CNPAF-RDC) s'est vite fait remarquer dans la promotion de la souveraineté alimentaire. Il a joué un rôle central et crucial dans l'élaboration d'un projet de loi sur la nutrition et la sécurité alimentaire. Une étape majeure dans la transformation de la manière dont l'Etat gouverne les systèmes alimentaires.

Ce processus législatif marque une étape historique dans le cheminement de la RDC vers la sécurité et la souveraineté alimentaire et nutritionnelle. Il offre des protections juridiques pour les aliments indigènes et améliore les normes de sécurité pour les consommateurs à travers le pays.

### LE DÉCLIC LÉGISLATIF APRÈS L'ÉVALUATION

Le travail du CNPAF-RDC a commencé par un examen exhaustif de la réglementation en vigueur en matière de nutrition et de sécurité alimentaire. Il a réalisé une étude sur « l'état des lieux des lois touchant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que de leur état d'application en RDC » et qui a mis en exergue les principales faiblesses des textes. Le rapport révèle en particulier les lacunes dans la protection des systèmes alimentaires locaux, la réglementation des aliments transformés et l'absence de lignes directrices nationales claires en matière de nutrition.

Fort de ces éléments, le CNPAF-RDC a présenté ses conclusions aux acteurs de la société civile actifs sur les questions agricoles ainsi qu'au gouvernement. Ceci, à



travers des lettres officielles, de réunions consultatives et d'un plaidoyer soutenu. Le CNPAF-RDC a recommandé un cadre juridique national qui donnerait la priorité à la fois à la sécurité nutritionnelle et à la sécurité alimentaire, en accordant une attention particulière aux systèmes alimentaires locaux et traditionnels.

A réaction à la lettre du CNPAF-RDC, le gouvernement, par le biais du ministère de l'Agriculture a accéléré le processus d'amendement et adoption du nouveau projet

de loi national sur la sécurité alimentaire et nutritionnel au niveau du parlement. « C'était un moment de validation pour notre mouvement », a déclaré un responsable du CNPAF-RDC. « Notre travail n'est pas resté sur le papier, il a influencé l'action réelle du gouvernement. »

### CE QUE PRÉCONISE LE PROJET DE LOI

Le système alimentaire de la RDC est complexe et riche, avec des cultures, des traditions culinaires et des pratiques

agricoles diverses. Pourtant, comme de nombreux pays d'Afrique, la RDC est confrontée à des défis croissants liés aux importations d'aliments ultra-transformés, à la manipulation dangereuse des aliments et aux maladies liées à la nutrition.

C'est pourquoi, le projet de loi prend en charge certaines questions importantes. Il s'agit notamment d'établir des lignes directrices nationales en matière de nutrition pour promouvoir les aliments locaux riches en nutriments ; de fixer des normes claires en matière



de sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de protéger les consommateurs contre la contamination et les produits alimentaires ne répondant pas aux normes; de reconnaître légalement et de protéger les aliments et les systèmes alimentaires locaux et traditionnels comme faisant partie du patrimoine culturel et écologique de la RDC; de promouvoir l'éducation et la sensibilisation à une alimentation saine dans les écoles, les marchés et les médias et enfin de veiller à ce que les petits producteurs de denrées alimentaires et les vendeurs locaux soient soutenus, et non criminalisés dans le cadre des nouvelles réglementations en matière de sécurité alimentaire.

Pour le CNPAF-RDC, ces réformes ne sont pas seulement une question de droit, mais aussi de dignité, de justice et de durabilité. "L'alimentation est un droit de l'homme, mais elle doit aussi être sûre, adaptée à la culture et accessible", a déclaré le Secrétaire technique du CNPAF-RDC. "Ce projet de loi contribue à garantir que les Congolais pourront se nourrir avec confiance, fierté et sécurité, a-t-il ajouté.

#### 'MON ALIMENTATION EST AFRICAINE'

Le projet de loi est un résultat direct de la participation du CNPAF-RDC à la campagne « Ma nourriture est africaine », une initiative africaine menée par l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA). En RDC, le CNPAF-RDC a été l'un des champions de cette campagne, travaillant à faire revivre les traditions alimentaires locales, à promouvoir l'agroécologie et à remodeler les politiques alimentaires par le biais d'une mobilisation de la base.

Dans le cadre de cette campagne, le CNPAF-RDC a organisé des dialogues communautaires, des engagements médiatiques et des programmes de sensibilisation dans les écoles, deux éditions du Festival des Aliments traditionnels et locaux en 2023 et 2024 (Festal) afin de mettre en avant le rôle de l'alimentation indigène dans la nutrition et la préservation de la culture. Le projet de loi fournit désormais un ancrage juridique à ces activités, ce qui confère à la campagne un poids politique plus important et un impact à moyen et long terme.

"C'est à cela que ressemble la souveraineté alimentaire", a déclaré un représentant régional de l'AFSA. "Les communautés génèrent des solutions, soutenues par des institutions fortes et appuyées par la législation nationale."

#### PROCHAINE ÉTAPE ?

Le projet de loi étant achevé, le CNPAF-RDC travaille maintenant aux côtés des alliés du gouvernement pour le guider tout au long du processus législatif. Les consultations avec les parlementaires, les fonctionnaires des ministères et les groupes de la société civile se poursuivent afin de s'assurer que le texte du projet de loi soit inclusif, réalisable et applicable.

En outre, le CNPAF-RDC prépare du matériel de sensibilisation et des forums publics pour informer les citoyens de la signification du projet de loi et de l'impact qu'il aura sur leur vie. Des plans sont en cours pour lancer une campagne d'éducation nutritionnelle dans les médias et les écoles en 2025.

Dans un pays où l'alimentation est au cœur de l'identité, de la santé et de la survie, la création d'un projet de loi national sur la nutrition et la sécurité alimentaire est plus qu'une victoire politique, c'est un acte de transformation.

Grâce à son leadership, le CNPAF-RDC a prouvé le pouvoir de la société civile à façonner les agendas nationaux, à assurer la reconnaissance légale des connaissances traditionnelles et à défendre les droits des agriculteurs, des consommateurs et des générations futures.

Si elle adopte cette législation historique, la RDC plantera les graines d'un avenir alimentaire plus sûr, plus sain et plus souverain. Une preuve que l'alimentation doit être juste et protégée par la légalité.

**"C'est à cela que ressemble la souveraineté alimentaire", a déclaré un représentant régional de l'AFSA. "Les communautés génèrent des solutions, soutenues par des institutions fortes et appuyées par la législation nationale."**

